

Bientôt 50 ans à la défense et à la promotion des droits des citoyens du Québec à recevoir des soins et des services dignes et adéquats

CPM EXPRESS

AOÛT 2022

**POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS ET ORGANISMES AFFILIÉS
ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ**

Bonjour à tous,

Quelques nouvelles sur diverses actions et représentations prises par le CPM suivant des plaintes provenant de résidents, de familles et de comités :

Les personnes-ressources des comités affiliés du CPM ont leur forum de discussion au CPM

Les personnes-ressources auront, à **compter du 6 septembre 2022**, un forum de discussion pour traiter des divers sujets et questions reliés à leur travail et pour aider les comités à remplir leur rôle au sein des établissements de soins au Québec.

Ainsi, Mme Chantal Goupil, elle-même personne-ressource et coordonnatrice du Comité d'usagers au sein du Comité des usagers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a accepté de gérer bénévolement les discussions et les demandes des personnes-ressources, lors des échanges. Mme Goupil pourra aussi en communiquer les principaux éléments au CPM afin que tous, nous

soyons au courant des problématiques à jour et que nous puissions en sensibiliser les autorités et les médias, le cas échéant.

Toute personne-ressource au sein d'un comité affilié peut s'inscrire au forum en communiquant avec Mme Goupil à cu.cssc@ssss.gouv.qc.ca (418-541-1234 poste 2128) à compter du 6 septembre 2022.

Élections provinciales du 3 octobre 2022, résumé des priorités pour le CPM :

En vue des élections d'octobre 2022, le CPM a communiqué à tous les partis politiques les priorités issues des divers échanges avec le conseil d'administration, avec les comités affiliés ainsi que les préoccupations soulevées par les membres de Protection santé :

- Mieux contrer la maltraitance commise auprès des personnes vulnérables
- Donner enfin un accès plus rapide aux soins d'un(e) professionnel(le) de la santé
- Améliorer les informations en santé et l'accès au dossier médical
- Modifier, améliorer les Plans Régionaux des Effectifs Médicaux
- Donner accès aux soins à domicile avec soins médicaux pour les personnes à mobilité réduite
- Faire adopter une Loi sur les soins minimums de longue durée
- Promouvoir et oeuvrer à l'amélioration du financement du CPM et des comités d'usagers et de résidents, les seuls vrais gardiens indépendants des droits des usagers, sur le terrain, sur les unités de soins, partout

Une nouvelle directive ministérielle qui autorise les chambres à 2, 3 et même 4 résidents :

Le CPM a dénoncé et continue de poser des questions face à la nouvelle directive de juillet 2022. Si celle-ci semble vouloir que les autorités des établissements s'assurent de protéger les usagers contre la Covid, elle omet complètement les nouvelles normes canadiennes (une chambre, un usager) en la matière, depuis les éclosions du SRAS dans les années 2 000 et les autres infections nosocomiales. Ce sont ces événements graves, subis par les usagers, qui ont conduit à l'instauration des nouvelles normes, une chambre par un usager, pour tous les établissements de soins au Canada. Le CPM attend encore, à ce jour, des explications et justifications de la part des autorités du MSSS.

Plan Pour le mieux-être des personnes hébergées, 2021-2026, une application sur le terrain pas toujours conforme :

Le CPM a été sollicité afin de demander des éclaircissements aux autorités du ministère de la santé et celui de la responsable des aînés au sujet de leur Plan, à la page 5 :

L'objectif **premier** du Plan d'action est

d'assurer le mieux-être de la personne hébergée,

celle-ci (la personne hébergée) étant au cœur de la démarche.

une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques des personnes hébergées ;

un réel partenariat entre la personne hébergée, ses proches et les prestataires de services

des milieux de vie et de soins personnalisés et adaptés

Un résident et membre de Protection santé rencontre en effet des difficultés avec son CHSLD en ce qu'on lui demande de s'adapter à de nouvelles procédures de positionnement sur son fauteuil roulant le matin, ce qui lui causent des blessures physiques et de l'inconfort alors que le ***Plan pour le mieux-être*** indique plutôt que c'est à l'établissement de s'adapter aux besoins spécifiques de l'usager. Dossier en traitement et en suivi par le CPM.

RAPPEL : Formations GRATUITES pour les comités affiliés :

Nous sommes fiers de vous annoncer que l'organisme Handicap Vie Dignité (HVD) a accepté de subventionner les formations suivantes, mentionnées sur le site du CPM, tant que le fonds confié par HVD au CPM le permettra :

- Les droits des usagers
- Le vrai rôle des comités d'usagers et de résidents
- Militer au sein d'un comité
- Militer et accompagner

Formations sujettes aux disponibilités des formateurs et aux conditions reliées à la météo et aux déplacements. N'hésitez pas à inscrire votre comité par courriel (info@cpm.qc.ca).

Événements GRATUITS à venir au CPM :

- **Mercredi 24 août 2022 10 h am**

Conférence de presse commune, FADOQ et CPM

Les soins à domicile, incluant les soins médicaux, une solution d'avenir pour le réseau de la santé

Centre Saint-Pierre 1212 Rue Panet, Montréal, QC H2L 2Y7

Les personnes, membres de comités d'usagers ou de résidents affiliés, inscrites aux soins à domicile peuvent assister en personne à la conférence de presse, en s'inscrivant au plus tard le 19 août 2022 auprès de M. Benoit Turcotte 514-861-5922 bturcotte@cpm.qc.ca

- **Mercredi 19 octobre 2022 10 h am**

Conférence en français de Mme Diane Lamarre, C.M., M.Sc., D.h.c., pharmacienne, commentatrice clinique au réseau TVA :

Améliorer l'accès aux soins au Québec, mission possible

19 octobre 2022 10 h à 11 h 30 (questions, échanges inclus), via Zoom

Inscription à pbrunet@cpm.qc.ca avant le 13 octobre 2022

Places limitées, réservées aux comités affiliés et membres Protection santé

- **Mercredi 16 novembre 2022 de 13 h 30 à 16 h :**

Conférence du cabinet d'avocats Ménard, Martin :

Le représentant de l'utilisateur lors d'une plainte et

L'évaluation de la satisfaction des soins et des services par les comités

Rendue possible grâce à l'appui financier de Handicap Vie Dignité

Par visio-conférence avec traduction simultanée français-anglais

Places limitées, réservées aux comités affiliés et membres Protection santé

Inscription à bturcotte@cpm.qc.ca avant le 10 novembre 2022

Bonne rentrée !

MERCI ENCORE POUR VOTRE APPUI !

L'équipe du Conseil pour la protection des malades :

- **Me Paul G. Brunet** MAP, avocat, président-directeur général
Président du conseil d'administration – **Montréal**
- **M. Pierre Hurteau**, Ph.D. vice-président
Comité des usagers affilié
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- **Mme Micheline Boucher-Granger**, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- **Mme Ginette Boisvert**, secrétaire
Comité des usagers affilié
Centre d'hébergement Christ-Roi – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- **Mme Nicole Johnson**, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- **Mme Marielle Raymond**, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre hospitalier régional du Grand-Portage – **Rivière-du-Loup**
- **M. Daniel Pilote**, administrateur
Membre coopté – **Saint-Jean-sur-Richelieu**
- **Mme Nicole Trottier**, administratrice
Membre cooptée – **Abitibi-Témiscamingue**
- **Mme Seeta Ramdass**, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM) – **Montréal**
- **Mme Ginette Desmarais**, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville – **Sherbrooke**
- **Mme Claire Morin**, administratrice
Comité des usagers affilié
Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay**
- **Mme Francine Leroux**, administratrice
Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes – **Laurentides**
- **M. Benoit Turcotte**, chef administration et Web
- **Me Stéphanie Yanakis**, avocate
- **Me Nancy Piché**, avocate

Tél. : (514) 861-5922

SITE WEB www.cpm.qc.ca

COURRIEL info@cpm.qc.ca